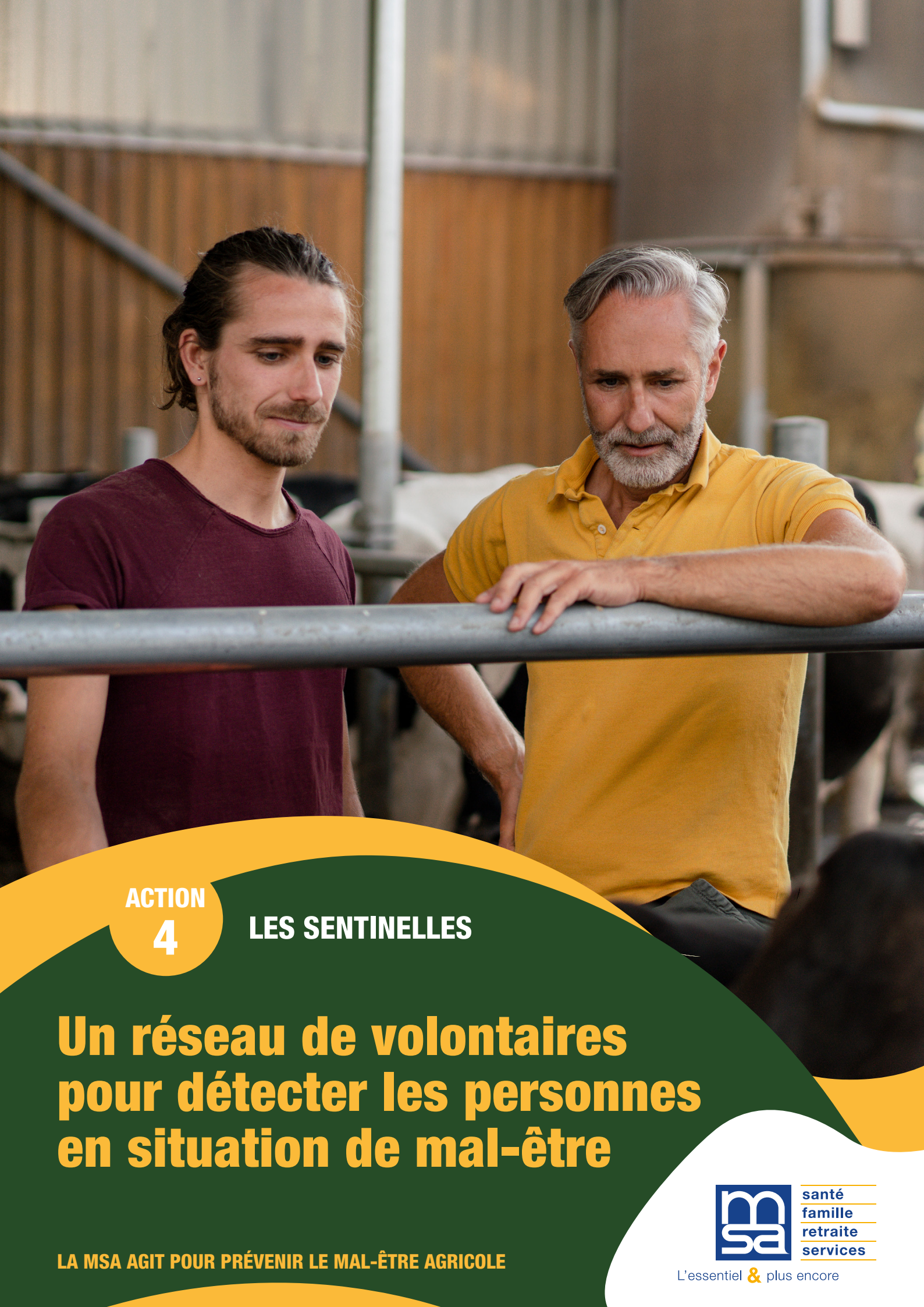




ACTION

4

LES SENTINELLES

**Un réseau de volontaires
pour détecter les personnes
en situation de mal-être**

LA MSA AGIT POUR PRÉVENIR LE MAL-ÊTRE AGRICOLE



**santé
famille
retraite
services**

L'essentiel & plus encore

Les sentinelles sont présentes sur l'ensemble du territoire national. Ce réseau est composé de personnes volontaires, majeures et bénévoles ayant pour principales missions de repérer et d'orienter les personnes en situation de mal-être vers des ressources qui peuvent les aider : service Agri'écoute, cellule pluridisciplinaire de prévention du mal-être, structures d'accompagnement comme les cellules Reagir et le tissu associatif.

La MSA met en œuvre depuis 2013 des formations auprès de personnes volontaires pour devenir sentinelles. Le réseau des sentinelles regroupe des acteurs en contact direct avec le monde agricole, en capacité de repérer des situations de détresse, favorisant ainsi la prévention primaire du mal-être agricole.

❖ Des sentinelles formées par la MSA

La MSA est en charge de la coordination du déploiement des formations sentinelles sur le territoire, en appui des Agences régionales de santé, et d'animer le réseau des sentinelles.

Les formations sont organisées et structurées autour d'une ingénierie reconnue et certifiée par la Direction Générale de la Santé. A l'issue de leur formation, les personnes formées sont invitées à signer une charte d'adhésion au réseau des sentinelles.

Le réseau des sentinelles est animé par la MSA, qui propose, sous différents formats, l'actualisation des connaissances des sentinelles, des échanges de pratiques, etc.

❖ Près de 1 500 sentinelles actives

En 2022, près de 1 500 sentinelles formées par la MSA, dont 500 élus de la MSA, ont été décomptées.

❖ Comment nous accompagner ?

Pour atteindre 5 000 sentinelles actives sur le territoire d'ici fin 2023, la contribution de l'ensemble des partenaires est nécessaire, notamment par l'identification des volontaires, l'organisation des formations sentinelles ou leur cofinancement.

Le programme « Prévention du mal-être agricole » de la MSA

La MSA, de par sa proximité avec les populations agricoles, est mobilisée depuis de nombreuses années pour la prévention et l'accompagnement du mal-être.

Son programme « *Prévention du mal-être agricole* » est composé d'actions nationales et locales pour prévenir le risque, détecter et accompagner les personnes en situation de fragilité.



L'essentiel & plus encore